



REÇU
Par Mll Christian, 17:53, 09/03/2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Sécurité intérieure** au sujet **du service psychologique de la Police grand-ducale**.

Le service psychologique de la Police grand-ducale poursuit des missions très diverses. Outre l'évaluation psychologique lors du recrutement du personnel de la Police, ce service intervient lors de la formation de base et continue des agent-e-s de la Police.

Le suivi psychologique s'avère important pour les agent-e-s de la Police qui peuvent être confronté-e-s à des situations et des incidents potentiellement traumatisants. L'action du service psychologique s'inscrit ainsi dans un contexte plus large de prévention en terme de santé mentale.

Confrontée à une panoplie de missions et de contextes d'interventions complexes et variés, la Police grand-ducale mène actuellement une large campagne de recrutement.

Dans ce contexte, j'aimerais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

1. **Quel est le rôle du service psychologique dans la campagne de recrutement actuelle ?**
2. **Comment les effectifs du service psychologique ont-ils évolué ces dernières années ?**
3. **Les effectifs du service psychologique seront-ils renforcés en parallèle aux efforts de recrutement ?**
4. **Vu les contextes d'intervention très variés dans une société multiculturelle, quel est l'apport du service psychologique dans la formation de base et la formation continue des agent-e-s de Police ?**
5. **Par quels moyens le service psychologique peut-il soutenir les agent-e-s qui sont confronté-e-s à des situations conflictuelles, voire à un haut potentiel de stress dans leur quotidien ?**
6. **Est-ce que le service psychologique est suffisamment connu et reconnu par les agent-e-s du terrain pour que ces derniers fassent régulièrement appel à ce service ? Y a-t-il des actions spécifiques de communication interne qui visent à sensibiliser les agent-e-s de Police à la problématique de la santé mentale ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphanie Empain
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 10 mars 2021

Objet : Question parlementaire n° 3809 du 09.03.2021 de Madame la Députée Stéphanie
Empain - Service psychologique de la Police grand-ducale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai
d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés